# Le registre I-DSD

**Information pour les jeunes de moins de 14 ans**



Tes médecins et le registre I-DSD ont besoin de ton aide. Ce document t’explique ce que nous aimerions faire.

Si tu as encore des questions après avoir lu ce document, n’hésite pas à demander à tes parents ou à ton médecin de t’en dire davantage.

Le registre est un lieu, une base de données, où nous conservons des informations (données médicales).

- Ces informations nous permettent - médecins et chercheurs scientifiques - d'en apprendre davantage sur la croissance et le développement du corps.

- En étudiant ces informations et en discutant avec d’autres médecins et scientifiques du monde entier, nous nous efforçons de soigner les enfants qui posent des questions médicales similaires à celles qui se posent dans ton cas.

- C'est pourquoi nous voulons te demander si tu nous autorises à inclure tes informations médicales dans le registre I-DSD.



Est-il opportun de conserver tes données médicales dans un ordinateur?

Ton nom restera secret donc personne ne pourra le relier à tes données médicales.

Bien sûr, ton médecin ne fera rien sans en parler d’abord à tes parents.



Si tu ne souhaites pas que les informations médicales te concernant soient enregistrées dans le Registre, veille à en informer tes parents. Informes-en ton médecin aussi.



Les médecins te traiteront de la même manière que tu les autorises à enregistrer tes données médicales dans le registre ou pas.



A 16 ans, ton médecin te fera parvenir une brochure plus détaillée concernant le registre i-DSD

- Le nom et l’adresse du médecin hospitalier ayant fourni tes informations sont les suivants:

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur www.i-dsd.org

A 16 ans, votre médecin hospitalier vous enverra une brochure plus détaillée à lire